



Formulaire d'inscription au Comité Local des Usagers Permanents des Ports (CLUPP) du pays Salonais

Mise à jour du registre du CLUPP MARS 2021

VEUILLEZ COMPLETER TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDES :

- Port Albert Samson*
- Port du Canet*

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

COURRIEL :

**NOM DU BATEAU OCCUPANT UN POSTE D'AMARRAGE AU
PORT :**

DATE DU CONTRAT :

Je soussigné,confirme être détenteur d'un titre d'occupation d'un poste d'amarrage d'une durée supérieure à 6 mois, et souhaite une inscription sur la liste du Comité Local des Usagers Permanent du Port.

DATE :

SIGNATURE :

Le CLUPP comprend les titulaires d'un contrat d'amodiation ou de garantie d'usage de poste d'amarrage depuis plus de six mois délivré par le gestionnaire du port.

Leur liste est tenue à jour par le gestionnaire du port. L'inscription sur la liste s'effectue sur la demande de l'intéressé assortie des justifications appropriées.

Le CLUPP est réuni au moins une fois par an par l'autorité portuaire ou son représentant. Il reçoit communication du budget et des bilans techniques du port.

Il a vocation à élire tous les 5 ans les représentants des plaisanciers qui siègent au conseil portuaire.

Formulaire à retourner obligatoirement pour le port du Canet et le port Albert Samson à :

capitainerie.portdeberre@ampmetropole.fr

Ou par la poste à l'adresse suivante : Capitainerie du port ALBERT SAMSON, 94 Avenue des hydravions 13 130 BERRE L'ETANG